

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que tout va bien pour chacune et chacun d'entre vous.

Dans le cadre du prolongement officiel du confinement, vous abordez la 5ème semaine de continuité pédagogique. Malgré les difficultés que vous avez pu rencontrer, tous les retours que nous avons montrés vous réél engagement dans cette poursuite des apprentissages auprès des élèves et je souhaite vous en féliciter.

Vous êtes nombreux à vous questionner sur cette continuité pédagogique et les examens et je souhaite ici vous rappeler les deux principaux sites officiels d'informations dont nous disposons et qui doivent être consultés de temps en temps en raison de mises à jour au fil du temps.

- <https://eduscol.education.fr/>

- <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>

Je me permets également quelques rappels des éléments de réponses donnés sur les interrogations les plus fréquentes (sous réserve encore une fois de mise à jour ultérieurement) :

### **L'évaluation pendant le confinement**

Durant cette période, il est privilégié l'évaluation diagnostique et l'évaluation formative ainsi que l'auto-évaluation.

L'évaluation sommative, ne pouvant être conduite dans des conditions équitables, est peu adaptée.

Pour les classes à examen, la notation chiffrée peut être proposée à l'élève et à sa famille dans un objectif formatif uniquement, les notes obtenues pendant le confinement seront isolées et non saisies dans les ENT.

### **Les PFMP**

Les PFMP (des classes de seconde et première baccalauréat professionnel et première année CAP) prévues pendant le confinement sont reportées à une date ultérieure. Pour les élèves en 2ème année de CAP ou en terminale professionnelle dont le report du stage (PFMP) n'est pas possible, à titre exceptionnel et dérogatoire, le recteur pourra décider en fonction de la situation des élèves d'une réduction du nombre de PFMP obligatoires. Pour l'instant et pour cette session d'examens, la durée minimale exigée pour le baccalauréat professionnel est de 10 semaines.

### **Les examens**

Les épreuves ponctuelles sont annulées. Les épreuves seront validées sur le fondement du livret. Un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale. Ces notes correspondent aux évaluations qui ont eu lieu tout au long de l'année scolaire 2019-2020. Le jury tiendra aussi compte de l'ensemble des autres éléments du livret (progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité) pour attribuer les notes définitives. Nous reviendrons vers vous pour affiner les réponses liées à la prise en compte de ces notes.

Les notes déjà acquises lors des CCF ou sous épreuves de CCF sont conservées. Si

aucune épreuve n'a été organisée pour un CCF, l'évaluation est remplacée par les notes qui apparaissent dans le livret scolaire. Nous attendons d'en savoir plus concernant les CCF commencés mais non finalisés.

Une visioconférence est prévue avec l'inspection générale d'économie gestion vendredi 17 avril. Elle devrait nous permettre de disposer d'informations supplémentaires. Messieurs Beddeleem, Moinet et moi envisageons une visio avec vous et les DDF à la rentrée des vacances de printemps pour pouvoir échanger, notamment, sur ces thématiques.

Je profite de cet envoi pour vous informer que l'Onisep propose un accès gratuit à ses publications sur les formations et les métiers présentés dans [son kiosque en ligne](#). Par ailleurs, l'organisme propose de nouvelles ressources pédagogiques d'accompagnement à l'orientation conçues pour être utilisables par les équipes éducatives et aussi en autonomie par les élèves de 3ème, 3ème Segpa, 2nde, 1ère et terminale.

Le ministère de l'Éducation nationale rassemble aussi sur son site [Eduscol](#) les ressources pour la continuité de l'accompagnement pédagogique à l'orientation à l'attention des professeurs principaux de troisième, seconde, première et terminale.

En attendant de vous revoir, je reste à votre disposition, vous souhaite de belles vacances reposantes et espère vous retrouver en bonne forme lors du déconfinement.

Prenez soin de vous,

**Virginie Coupriaux**

*Inspectrice de l'éducation nationale*

*Économie gestion*

Corps d'inspection Rectorat de l'académie de Dijon

2 G rue général Delaborde - 21000 Dijon

T. 03 80 44 87 18 | P. 06 70 14 42 69

[www.ac-dijon.fr](http://www.ac-dijon.fr) | [Facebook](#) | [Twitter](#)

[academie-apprenante.ac-dijon.fr](http://academie-apprenante.ac-dijon.fr)

[forum apprenant](#)